

Vivre à Chalonnais

#19

SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
2014

vo**t**re magazine d'informations de la Ville de Chalonnais-sur-Loire

TOURISME

Camping Les Portes
de la Loire : idéal pour
des vacances itinérantes

5



CULTURE

Festival 360° à l'Ouest
Edition 2014

14



VIVRE ENSEMBLE

Semaine Bleue
du 13 au 17 octobre 2014

18



“ La Fête des Quais 2014,
un succès populaire et artistique
p.12



plus d'infos sur : www.chalonnais-sur-loire.fr

Votre vêtement plaisir

Saint Hilaire Femme
Eva Kayan
Votre Nom jeans
Paul Brial
Betty Barclay
Gerry Weber...

Daniel Hechter
Fynch Hatton
Stones
Digel
Bruno Saint Hilaire
Meyer ...

ANTOINE BARTHELEMY
LE VÊTEMENT - PLAISIR

Qual Victor Hugo Chalonnnes-sur-Loire / Tél. : 02 41 78 02 29
www.antoine-et-barthelemy.fr

Créez votre 2^{ème} paire à partir de 1€

1600 combinaisons possibles

Optic 2000
Une nouvelle vision de la vie

J.Y. CHUPIN
42, rue du Vieux Pont
CHALONNES/LOIRE
02 41 78 01 29

LES INIMITABLES
(1) voir conditions en magasin

Acce's Mode

A chacun son style

13, rue Carnot CHALONNES 02 41 74 54 52
7, rue de la Lime BEAUPRÉAU 02 41 63 65 60

www.accesmode-49.com

Fille ou Garçon

Back to School

Mode enfants et juniors tendance
Chalonnnes / Loire-face aux Halles Tél : 09.53.47.69.30

Artisans Plâtriers

SARL DAVY - TUSSEAU
49 - CHALONNES SUR LOIRE

Plâtrerie - Cloisons sèches
Isolation - Éco-isolation
Carrelage - Faïence
Terre cuite
Chape fluide agréé Belitex

Tél. 02 41 78 20 80 • davy.tusseau@wanadoo.fr

COUET DAVY
Paysagiste

Création, Entretien
Dallage, Clôture, Muret
Arrosage intégré
Contrat d'entretien

M. Couet 06 62 44 11 29
M. Davy 06 62 98 20 30
Tél. : 02 41 80 53 89
Fax : 02 41 66 08 94
couet.davy@orange.fr
www.sarlcouetdavy.fr

7, rue du chêne Galant - 49290 CHALONNES S/LOIRE

COUVERTURE - ZINGUERIE
Plomberie - Chauffage - Électricité - Ramonage
Énergies renouvelables

S.A.R.L. BERNIER - ALLIOT
NEUF et RENOVATION - INSTALLATIONS - DÉPANNAGE

25 rue des Rouleaux
49290 CHALONNES-SUR-LOIRE
Tél : 02 41 78 20 50
Fax : 02 41 80 47 62
henri.bernier@orange.fr

www.superu-chalonnnessurloire.com

SUPER U
Espace Layon
CHALONNES SUR LOIRE
Tél : 02 41 74 19 41

LA Foire AUX Vins

POUR CHOISIR UN VIN, PAS BESOIN D'AVOIR DU NEZ, IL SUFFIT D'AVOIR L'ŒIL.

DU MARDI 23 SEPTEMBRE AU SAMEDI 4 OCTOBRE

CLUB VINS TERROIRS

TOUR de CASTRES
GRAVES 2010

GRAVES AOP ROUGE CHATEAU TOUR DE CASTRES 2010
La bouteille de 75 cl
Prix p. 13

ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER AVEC MODÉRATION



Stella DUPONT,

MAIRE DE CHALONNES-SUR-LOIRE,
CONSEILLÈRE GÉNÉRALE DE MAINE-ET-LOIRE



Mairie Pratique

Des services à votre service !

HÔTEL DE VILLE

- **Accueil**
02 41 74 10 81 • mairie@chalonnnes-sur-loire.fr

SERVICE DES SPORTS

- 02 41 74 10 81 - sport@chalonnnes-sur-loire.fr

SERVICES ENFANCE ET JEUNESSE

- **Centre de loisirs des Goulidons**
02 41 78 03 58 • goulidons@chalonnnes-sur-loire.fr
- **Accueil périscolaire**
02 41 78 51 11 • periscolaire@chalonnnes-sur-loire.fr
- **Multi-accueil**
02 41 78 19 82 • multiaccueil@chalonnnes-sur-loire.fr
- **Relais Assistantes Maternelles (RAM)**
02 41 74 11 72 • ram@chalonnnes-sur-loire.fr
- **Espace jeunesse : le SPOT**
02 41 44 85 69 • lespot@chalonnnes-sur-loire.fr

SERVICES SOCIAUX

- **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**
02 41 74 10 82 • ccas@chalonnnes-sur-loire.fr
- **Foyer Soleil**
02 41 78 23 39

SERVICES CULTURELS

- **Médiathèque et ludothèque**
02 41 78 04 33 • mediatheque@chalonnnes-sur-loire.fr
- **Service culturel**
02 41 74 10 81 • luc@layon.org
katia.dalaine@chalonnnes-sur-loire.fr

SERVICES OUVERTS UNIQUEMENT EN SAISON (DE JUIN À SEPTEMBRE)

- **Piscine**
02 41 78 03 68 • sport@chalonnnes-sur-loire.fr
- **Camping**
02 41 78 02 27

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- **Accueil**
Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h30
Le samedi de 9h à 12h (permanence Etat Civil)

La rentrée est faite, l'été a joué les prolongations en septembre pour le plus grand bonheur de tous. Chacun a repris ses habitudes, sa vie quotidienne, avec pour certains des changements, pour d'autres des projets.

Je voudrais pourtant prendre le temps de faire un petit retour en arrière sur quelques évènements qui ont marqué notre ville ces derniers mois : la Fête de la musique avec Chalonnnes-Plage, les championnats régionaux de natation, la danse, le chant, les spectacles de rue, la Fête des Quais, l'Ekiden ainsi que le projet du groupe Alice qui a eu un retentissement médiatique national sur France 2. On pourrait aussi parler du formidable élan de solidarité de l'an dernier avec le Relais pour la Vie aux côtés de la Ligue Contre le Cancer. Autant de manifestations qui montrent votre dynamisme, votre capacité à élaborer des projets, à surmonter des obstacles de toutes sortes et à réaliser des évènements variés, ambitieux, rassembleurs, fédérateurs. Autant d'occasions de se retrouver ensemble, au-delà de nos différences, de nos particularités, de nos opinions.

Cette dynamique me touche particulièrement : cette capacité à déplacer les montagnes parfois, ou plus simplement ces petits projets qui contribuent au lien social, au bien vivre ensemble. Cette démarche correspond à l'esprit du projet politique que nous menons, avec l'objectif que chacun se sente bien et trouve sa place, comme j'aime à le rappeler : "bien dans sa ville, bien dans sa vie".

Cette préoccupation de souder la communauté chalonnaise me semble très importante au moment de la montée des extrémismes, des replis sur soi, des peurs de l'autre. Dans un contexte de difficultés économiques et sociales, nous devons au contraire renforcer notre esprit solidaire, fraternel, à l'écoute des plus fragiles. Les réponses à la crise et aux difficultés du moment sont dans cette dynamique collective, l'ouverture à l'autre, la solidarité.

Au-delà de l'indispensable soutien économique, de la nécessaire lutte contre le chômage et la précarité, cette politique de soutien à la culture, au sport, à la vie associative, cette contribution à l'animation de notre ville n'a qu'un seul objectif : contribuer au bien être et au bien vivre de chacun.

Dans la continuité de ces projets, je vous donne rendez-vous dans les mois qui viennent pour une nouvelle aventure collective inédite : l'écriture d'un polar, "Série B". Un projet dont vous serez à la fois les auteurs, les acteurs et les spectateurs. Une idée originale, laissez vous surprendre ! Venez écrire un petit bout de la belle histoire de Chalonnnes.

Bonne rentrée à toutes et tous

VIVRE À CHALONNES #19

Hôtel de ville - BP 40 088 - 49290 Chalonnnes-sur-Loire - Tél. 02 41 74 10 81 • Directrice de la publication : Stella Dupont, Maire de Chalonnnes, Conseillère Générale de Maine-et-Loire
Rédacteur en chef : Philippe Ménard, élu en charge de la communication • Rédaction : service communication, services municipaux, associations
Tirage : 3 500 exemplaires • Crédits photos : Mairie de Chalonnnes, Fotolia, associations • Réalisation et création : **STUDIO RICOM** www.studioricom.com, Cholet
Régie publicitaire : Myriam Bouchaud, Chaudefonds-sur-Layon • Impression : LGL Imprimerie, Trélazé • ISSN : en cours.



Quand les commerçants non-sédentaires animent la ville



Le marché de Chalonnnes a toujours été un lieu vivant et un moment de convivialité soutenu par tous, d'autant plus pendant la saison estivale. Du 17 juin au 12 août, l'Association pour la Promotion et l'Animation des Marchés de Chalonnnes a souhaité renforcer l'animation du marché chaque mardi matin. Les commerçants non-sédentaires se sont ainsi associés pour l'occasion à l'action proposée par l'Office de Tourisme «Un mardi, un vigneron», en partenariat avec les vignerons des domaines Blouin, Aguilas et Tijou, en proposant un jeu de questions à tous les clients. Les gagnants, habitants ou estivants de passage, repartaient alors avec une bouteille du terroir. L'association met ainsi en place deux à trois animations par an sur les temps du marché ; un nouveau projet est en cours d'élaboration pour la période de Noël.

CAMPING LES PORTES DE LA LOIRE : UN POINT D'ARRÊT IDÉAL POUR DES VACANCES ITINÉRANTES

Idéalement situé en bord de Loire, le camping de Chalonnnes a connu cet été une fréquentation correcte compte tenu des conditions météo. Les travaux de modernisation qui seront réalisés cet hiver devraient renforcer son attractivité.



C'est sous la gestion d'OnlyCamp (chaîne de camping du Val de Loire) que le site a accueilli les visiteurs dans notre région depuis le 1^{er} mai et jusqu'au 30 septembre. Si les réservations sur la saison étaient en baisse, les séjours courts et ponctuels étaient eux en hausse, concernant surtout des gens de passage ayant choisi un mode de vacances itinérant.

Familles, cyclistes, randonneurs, pêcheurs, retraités ont ainsi fréquenté les rives de Loire tout au long de l'été et ont pu profiter des soirées aux couleurs locales proposées par les commerçants chalonnais (fouaces, jambon grillé, paleron, etc.). Les visiteurs étrangers n'étaient pas en reste puisque l'on a constaté cette année une hausse de touristes belges, hollandais, allemands ou anglais ayant séjourné sur les pelouses de notre commune. Ce qui les attire : les châteaux et paysages du Val de Loire, la gastronomie et le vin bien sûr...

EN BREF



JE VAPOTE... TU VAPOTES... IL VAPOTE PHILIPPE BONZOM !

Philippe Bonzom, ancien professeur de tennis, restaurateur puis agent immobilier, est un homme qui aime visiblement le changement. Ancien fumeur, il a d'ailleurs fait le choix de passer à la cigarette électronique et d'ouvrir sa propre boutique. Après avoir lancé une filiale de Planetvapo à Beaupreau, c'est à Chalonnnes qu'il installe l'enseigne. La boutique a ouvert ses portes le 20 mai dernier et compte déjà plus de 130 clients fidèles. Très soucieux du bien-être de sa clientèle, Philippe Bonzom insiste sur un conseil ajusté à la consommation de chacun. Proposant une soixantaine de parfums différents disponibles à la dégustation et exclusivement français.

PLANETVAPO
47, rue du Vieux-Pont
06 67 36 25 35
Du mardi au samedi :
10h/12h30 - 14h30/19h



ART FIT STUDI'EAU : UN NOUVEAU COMPLEXE POUR LE BIEN-ÊTRE DU CORPS ET DE L'ESPRIT !

Après quatre mois de travaux, Art Fit Studi'eau (situé avenue de la gare, dans l'ancien magasin Mutant) a ouvert ses portes le 15 septembre dernier. Constatant un manque sur la commune de Chalonnnes, Magali Colmont - éducatrice sportive depuis près de 20 ans en sport santé et remise en forme - s'est associée à Caroline Jolivot - professeur de danse installée sur Chalonnnes depuis plus de 10 ans - pour proposer un large éventail de pratiques du corps, tant sportives qu'artistiques. Pilates (gym douce), zumba, fitness, step, abdos, renforcement musculaire, cardio et danse modern-jazz vous sont désormais proposés dans un espace flambant neuf, aux couleurs à la fois apaisantes et stimulantes. Deux salles de danse et de remise en forme ainsi qu'une salle de cardio entièrement équipée composent ce nouveau complexe à vocation mixte. Martine Deschamps et Luc Gerdil proposent des cours de yoga et de tai chi chuan. Hommes, femmes et familles, de bambins à séniors, tout le monde peut y trouver une activité à son image, pour favoriser le bien-être du corps et par-là même de l'esprit.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur les cours et horaires auprès de Magali Colmont pour la remise en forme (06 61 14 89 21 - mag.c2@wanadoo.fr) ou de Caroline Jolivot pour la danse modern-jazz (02 41 78 15 11 - caro.rj@orange.fr).



Emilie Pineau



Office de Tourisme Loire Layon Une saison 2014 réussie

BILAN TOURISTIQUE DU PREMIER SEMESTRE 2014

Ayant ouvert ses portes en début d'année, le nouvel office de tourisme intercommunal enregistre un très bon début de saison touristique. C'est Emilie Pineau qui a désormais la responsabilité de l'établissement.

Sur la saison estivale, l'équipe d'accueil s'est élargie afin d'accueillir au mieux les visiteurs dans notre région. Une médiatrice culturelle est également en charge de l'exposition « Des bords de Loire à l'île de la Tortue », qui se tient à La Chapelle Sainte-Barbe des Mines jusqu'au 30 octobre. Forte de cette équipe performante et d'un nouvel espace remarquable et accueillant, la fréquentation de l'Office de Tourisme Loire-Layon est en hausse. En juin, l'Office de Tourisme avait déjà accueilli près de 3 000 visiteurs et répondu à près de 5 000 demandes d'informations (+ 32% de contact par rapport à 2013).

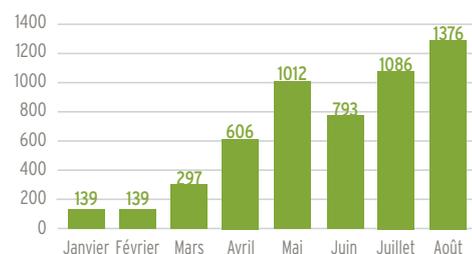
Les visiteurs s'adressent particulièrement à l'Office de Tourisme afin d'obtenir des informations sur la région, les activités qui y sont proposées, savoir où sortir. Si l'on ne se représente pas toujours à quel point notre région est riche en découvertes et activités - châteaux, musées, parcs animaliers, jardins, sites naturels des bords de Loire, quartiers historiques, patrimoine religieux, randonnées pédestres/cyclo, nautisme, bases de loisirs, parcs à thèmes, spectacles, etc. - les visiteurs en tout cas affluent toujours plus nombreux, désireux de découvrir notre territoire.

Les demandes étrangères augmentent depuis le début de l'année. Les demandes françaises proviennent quant à elles principalement des Pays de la Loire, de Paris, du Nord, de la Bretagne et de la Normandie.

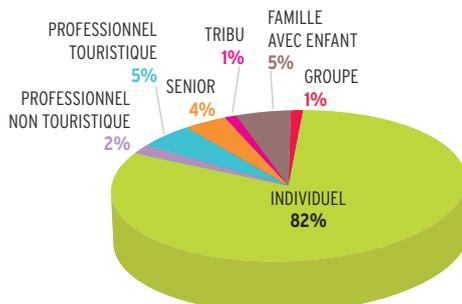
De nombreux partenariats mis en place par l'Office de Tourisme ont permis par ailleurs d'animer la saison touristique estivale à Chalonnes et aux alentours: sorties nature, balades en chiens de traîneaux, visites guidées (à pied, en bateau), balades et veillées contées, animations viticoles (« Un mardi, un vigneron », « Vendredig Vigneron »), chasses aux trésors par géocaching, expositions...

Enfin, l'Office de Tourisme Loire Layon vient d'être labellisé « Accueil Vélo » et travaille actuellement à l'obtention du label « Tourisme & Handicap » de la marque « Qualité Tourisme ».

EVOLUTION DU NOMBRE DE VISITEURS GUICHET - 2014

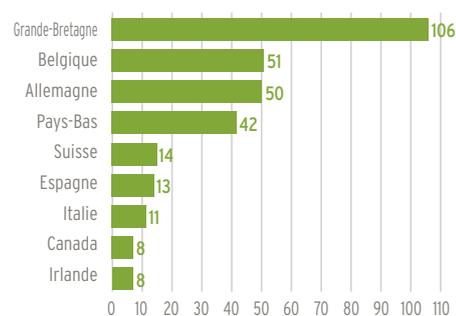


TYPLOGIE CLIENT



Les individuels comprennent les couples

DEMANDES PAR PAYS (pour les 8 premiers)



CONTACT
Office de Tourisme Loire Layon
02 41 78 26 21
contact@loire-layon-tourisme.com
www.loire-layon-tourisme.com



Concordia : chantier international de jeunes bénévoles à Sainte-Barbe-des-Mines



Du 7 au 28 juillet 2014, un chantier international de jeunes a été organisé par la Communauté de Communes Loire Layon, la Commune de Chalonnnes et l'Association Sainte-Barbe-des-Mines.

Encadrés par deux animateurs, 7 jeunes bénévoles internationaux de l'association Concordia sont ainsi venus d'Espagne, du Mexique, de Turquie, de région parisienne et de Cambrail. Le chantier portait sur la valorisation et la remise en état du cimetière des mineurs de l'église Sainte-Barbe-des-Mines. Sous la houlette de Sylvain Marçais, président de l'association Sainte-Barbe-des-Mines, le groupe a réalisé un beau travail de défrichage, de débroussaillage et de taille des haies de clôture du site. Certaines tombes en bordure ont été mises au jour et le cheminement original du site du cimetière a pu être retracé. Un travail de maçonnerie a ensuite été réalisé pour remettre en valeur un petit belvédère sur lequel repose une croix. L'esprit de ce chantier a été de conserver l'âme du cimetière des mineurs, sans modifier son aspect d'origine mais en le mettant en valeur afin qu'il puisse être redécouvert par le public.

Les jeunes ont été hébergés au camping des Portes de la Loire et la population du Loire Layon leur a gracieusement

prêté des vélos pour faciliter leurs déplacements. Au-delà des travaux de restauration du site, cette aventure a permis aux jeunes une rencontre avec la population locale et une découverte du Loire Layon grâce des activités de pleine nature (randonnée, canoë, découverte des vignobles, de la Loire et du patrimoine bâti).

CONCORDIA : UNE ASSOCIATION INTERNATIONALE DYNAMIQUE

Née en 1950 de la volonté de jeunes européens de raviver les valeurs de tolérance et de paix à l'aide de chantiers internationaux, l'association Concordia, organise des chantiers de jeunes bénévoles provenant d'une soixantaine de pays et propose également des services civiques et services volontaires européens. En France, outre son siège national à Paris, Concordia est représentée en région par 8 délégations (Normandie-Maine ici). Forte de 1300 adhérents, d'une vingtaine de permanents salariés et de 200 animateurs, l'association propose ainsi toute l'année à ses volontaires d'organiser des projets sur des thématiques récurrentes telles que la vie collective, le développement durable et la mobilité internationale.

EN BREF

SCOT TOUJOURS !

Elaborer un SCOT, ou Schéma de Cohérence Territoriale, c'est décider d'organiser son territoire de façon harmonieuse autour de thèmes aussi différents que l'environnement, l'habitat, la mobilité ou la vie économique, dans une perspective à long terme : un projet pour 10 à 15 ans, avec une réévaluation tous les 10 ans.

Aujourd'hui, il n'est plus envisageable de cloisonner l'utilisation des espaces naturels, agricoles ou urbanisés, la répartition des activités (production, commerces, logements...) et la création d'infrastructures. Dans ce cadre, les enjeux liés à l'aménagement du territoire nécessitent de nouvelles approches qui prennent en compte la qualité de vie des habitants, l'intégration de l'environnement dans le développement global du territoire, le maintien d'activités en zones rurales ou encore la productivité des entreprises.

Le SCOT donne de grandes orientations en matière d'aménagement urbain, commercial et industriel. Une fois le SCOT approuvé, les Plans Locaux d'Urbanisme des communes (PLU) devront être mis en conformité avec ce document de planification. La démarche SCOT a été lancée il y a 5 ans au niveau du Pays Loire en Layon. Elle a abouti à un document finalisé et validé par le Conseil Syndical du Pays Loire en Layon en juin 2014.

Une enquête publique est lancée depuis septembre 2014, permettant à chacun de s'exprimer sur ce document. En fonction des remarques formulées lors de cette enquête publique, le SCOT pourra être modifié, avant d'être approuvé dans les prochains mois.

RAMASSAGE DES DÉCHETS, LA MÉTHODE CHANGE : REDEVANCE INCITATIVE

A partir du 1^{er} janvier 2015, le système de financement du service déchets actuellement en place (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) sera remplacé par une redevance dite « incitative », calculée en fonction du volume de votre bac et du nombre de ramassages. Ainsi, chaque usager du service de collecte des déchets (locataire ou propriétaire) recevra désormais directement sa facture tous les semestres.

Une première facture dite « à blanc » sera envoyée à tous les usagers à l'automne 2014 afin de leur permettre d'évaluer le montant des factures réelles à venir pour 2015. Pour cela, des tarifs provisoires ont été votés au mois de juin dernier et sont consultables sur le site internet de la Communauté de Communes Loire-Layon (www.loire-layon.com : rubrique Habiter > Trier ses déchets). Attention, si vous n'avez pas répondu à l'enquête de mise à jour des usagers (réalisée fin 2013), il se peut que la puce de votre bac soit désactivée. Dans tous les cas, si vous constatez que votre bac n'est pas collecté, contactez immédiatement le service environnement au 02 41 78 36 08. Pour la bonne marche du service de collecte des déchets, n'oubliez pas de signaler tout emménagement ou déménagement.



La trame sèche du Pays de Loire en Layon

La mise en œuvre des trames vertes et bleues dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays de Loire en Layon a mis en évidence la présence de milieux secs et chauds sur sols superficiels de petite dimension mais à très forts enjeux écologiques.

Reposant le plus souvent sur des lentilles calcaires disjointes, ces milieux remarquables sont présents dans la moyenne et basse vallée du Layon puis suivent la Loire sur la rive gauche, en passant par Chalonnes.

Il s'agit d'un programme de restauration de milieux secs enrichis entre Mauges et Layon soutenu par la Région des Pays de la Loire, et le Conseil général de Maine et Loire. Il repose sur un partenariat étroit avec la Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire et vise à restaurer et renforcer ces cœurs de biodiversité. Le CPIE Loire Anjou et la Chambre d'agriculture de Maine et Loire animent un projet de mise en pâture d'espaces aujourd'hui délaissés auprès de propriétaires, exploitants agricoles ou non.

Le contrat nature concerne des milieux herbeux, souvent embroussaillés, sur les coteaux calcaires secs, identifiés comme des habitats d'intérêt écologique fort. L'objectif est la reconstitution de tâches de biodiversité en restaurant des habitats aujourd'hui dégradés. En effet, du fait de la déprise agricole et de la colonisation par les taillis et les broussailles, les pelouses sèches disparaissent peu à peu, et avec elles une faune et une flore particulières et fragiles.

A Chalonnes, on retrouve ce type d'habitats de prairies et coteaux secs autour du quartier des Ligerais. Un travail est actuellement mené avec la Chambre d'Agriculture et la Ville, propriétaire des terrains, pour rechercher des agriculteurs partenaires afin d'y faire paître leurs bêtes. Le contrat nature engagé avec la Région Pays de la Loire prévoit la prise en charge du débroussaillage, l'installation d'abreuvoirs, la pose de clôtures...

QUELS OBJECTIFS ?

La programmation répond à cinq objectifs opérationnels :

- engager des actions de préservation et de restauration des milieux naturels à fort enjeu pour la biodiversité,
- mettre en œuvre des pratiques agricoles de gestion adaptées à ces espaces situés en frange urbaine de Chalonnes en limite de lotissement,
- assurer une gouvernance et un pilotage efficaces du projet.

De plus, avec ce projet, il s'agit de rapprocher les habitants des nouveaux quartiers avec la nature et l'agriculture. Ce projet vient également raisonner avec le travail actuellement mené autour du « Bien manger au quotidien » dans la restauration collective, l'approvisionnement de nos cantines par des produits locaux et de qualité, issus d'une l'agriculture respectueuse de l'environnement.

“
Ces milieux remarquables sont présents dans la moyenne et basse vallée du Layon puis suivent la Loire sur la rive gauche, en passant par Chalonnes

Chalonnnes, site d'importance régionale pour la protection des chauves-souris



Depuis quelques années, la Ligue de Protection des Oiseaux mène de nombreux comptages et autres prospections en Pays de la Loire à la recherche des chauves-souris. Il faut rappeler que les 34 espèces présentes en France sont protégées, du fait d'un déclin inquiétant des populations. Les chauves-souris sont insectivores et chassent le plus souvent près des cours d'eau, dans les haies, sur les prairies. Cavernicoles, elles fréquentent assidûment les cavités souterraines en hiver, parfois les combles des bâtiments. En période de reproduction, les femelles forment d'importantes colonies pour la mise-bas et l'élevage des jeunes. Aussi, pour la protection de ces espèces très sensibles au dérangement, il est crucial de protéger les gîtes de reproduction et d'hivernage.

Chalonnnes a fait l'objet de prospections et des particuliers ont signalé la présence chez eux de chauves-souris. Il a alors été mis en évidence une importante richesse en espèces et des colonies importantes. Selon Benjamin MÊME-LAFOND, l'expert en chauves-souris de la LPO 49, Chalonnnes est la commune qui a le plus de colonies de mise-bas d'espèces patrimoniales anthropophiles de toute la région ! Nous avons en effet le Grand Rhinolophe, le Rhinolophe Euryale et le Murin à oreilles échancrées, qui occupent un ancien puits d'aération de la mine au Roc, sur la Corniche Angevine ainsi que des colonies de Grand Murin et de Petit Rhinolophe, rue Thiers, sans compter l'une des deux seules colonies de Noctules communes en bâti des Pays de la Loire.

Pour la préservation de ces animaux, des mesures de protection des cavités peuvent être prises, pour éviter les intrusions, tout en permettant les allées et venues des chauves-souris. La cavité du Roc a été protégée l'année dernière par un arrêté préfectoral de protection de biotope et une grille anti-intrusion a été posée à l'entrée. Ce programme de protection est financé par la Région Pays de la Loire, la Fondation du Patrimoine, avec l'aide des collectivités locales et des particuliers qui contribuent à une meilleure connaissance de la présence des animaux par leurs observations.



AGIR pour la BIODIVERSITÉ
ANJOU

CONTACT

Benjamin MÊME-LAFOND

Chargé de Mission

02 41 44 44 22 • 06 48 35 86 76

LPO Anjou 10 rue de port Boulet 49080 Bouchemaine

saumur@lpo.fr

www.lpo-anjou.org

Plan local d'urbanisme révision

La Commune de Chalonnnes-sur-Loire dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) - visant à encadrer l'aménagement du territoire - dont la 1^{ère} révision générale a été approuvée le 9 juillet 2012. Par délibération en date du 19 décembre 2013, le Conseil municipal a défini les objectifs d'une révision « allégée » n°1. Après mise à disposition au public du dossier en mairie, une enquête publique interviendra en fin d'année sur ce dossier.



Cette révision « allégée » n°1 vise notamment à revoir la gestion de l'interface entre l'espace boisé classé du Vallon de Gloire et l'enveloppe urbanisable du PLU (zones Up et 2AUp), actuellement classée en zone N (non constructible), afin notamment de restituer de la constructibilité à la parcelle n°A440 (précédemment classée en zone Up) tout en respectant les objectifs de protection de la Trame Verte et Bleue au cœur de l'agglomération. Dans le cadre de cette procédure d'évolution du PLU, il convient de se reposer globalement la question de la limite de la zone N pour toute cette frange du Vallon de Gloire.

La phase d'enquête publique permettra d'émettre un avis sur le dossier en mairie. Les dates seront annoncées par la presse et en mairie.

RAPPEL SUR L'INTERDICTION D'APPLICATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Plus de 20 substances chimiques (herbicides, insecticides, fongicides,...) contaminent régulièrement les cours d'eau et les nappes de Maine-et-Loire.

A Chalonnnes, notre territoire est justement très marqué par la présence de cours d'eau (Loire, Louet, Layon, ruisseau de St Denis, ruisseau de l'Armangé, le Jeu) et de zones humides. Il est donc très important de veiller à la préservation de la qualité des eaux de ces milieux. L'arrêté du 15 juin 2010 ajoute aux règles de distances à respecter par rapport aux cours d'eau et aux points d'eau, une interdiction d'application de produits phytosanitaires sur les fossés, les caniveaux.

Les dispositions de cet arrêté sont applicables en Maine-et-Loire depuis le 1^{er} juillet 2010, il est donc interdit d'appliquer des produits phytosanitaires (désherbants, fongicides, insecticides) :

- à moins de 5 mètres d'un cours d'eau ou d'un point d'eau (fleuves, rivières, ruisseau, étang...)
- à moins d'1 mètre des autres points d'eau (mares, sources, puits et forages),
- sur les fossés, collecteurs et bassins de rétention d'eaux pluviales, même à sec,
- sur les caniveaux, avaloirs et bouches d'égout.

Cet arrêté concerne les particuliers, les agriculteurs, les entreprises et les collectivités.



Une nouvelle donne

pour la gestion des finances communales

Les collectivités territoriales françaises pourraient voir leurs recettes amputées de 28 milliards d'euros d'ici 2017, soit une baisse de l'ordre de 30 % de la dotation globale versée aux collectivités par l'Etat.

Un tel scénario représenterait une réduction des recettes annuelles de la Ville de Chalonnes-sur-Loire de 450 000 € d'ici 2017. Autant dire que l'heure est à la prudence et à l'économie. La commission municipale pilotée par Bruno DESCHAMPS, adjoint aux finances, a donc pour mission d'analyser les comptes de la Ville pour faire des propositions d'économies au Conseil municipal, qui préparera et votera le budget 2015 de la Ville d'ici la fin de cette année.

Principaux indicateurs comparatifs (source DGFiP)

2013 (en € par habitant)	Chalonnes	Moyenne des communes*
Produits de fonctionnement réels	1057	1167
Dont impôts locaux	387	448
Charges de fonctionnement réelles <i>Dont charges de personnel</i> <i>Dont subventions versées</i>	921	1029
Résultat	136	137
Capacité d'autofinancement brute	157	181
Capacité d'autofinancement nette	84	102
Endettement	693	881

* Moyenne nationale des communes de même importance (5 000 à 10 000 habitants)

La situation financière des communes se dégrade, en lien avec la réduction de leurs recettes (baisse des dotations de l'Etat, CAF,...), soit une diminution de 50 000 € en 2013 pour la Ville de Chalonnes par rapport à 2012.

- > Des recettes inférieures à celles des autres communes, avec notamment des impôts locaux par habitant plus faibles qu'ailleurs.
- > Un résultat 2013 inférieur à 2012, lié notamment à des dépenses exceptionnelles et ponctuelles pour les travaux de La Poste et le camping.
- > Une Capacité d'Autofinancement (CAF) qui s'est dégradée de façon plus importante à Chalonnes que dans les autres communes, mais qui devrait se rétablir en 2014.
- > Un endettement maîtrisé et limité qui est très inférieur à celui des autres communes, ce qui est très positif dans le contexte actuel.

Une situation saine qui reste correcte pour la Ville de Chalonnes-sur-Loire, mais des économies supplémentaires devront être réalisées dès 2015 et dans les années à venir pour maintenir ces résultats.

ENDETTEMENT PAR HABITANT (EN EUROS PAR HABITANT)

Année	Chalonnes sur Loire	Moyenne des communes*
2008	885	892
2009	852	884
2010	847	877
2011	733	874
2012	774	881
2013	693	881

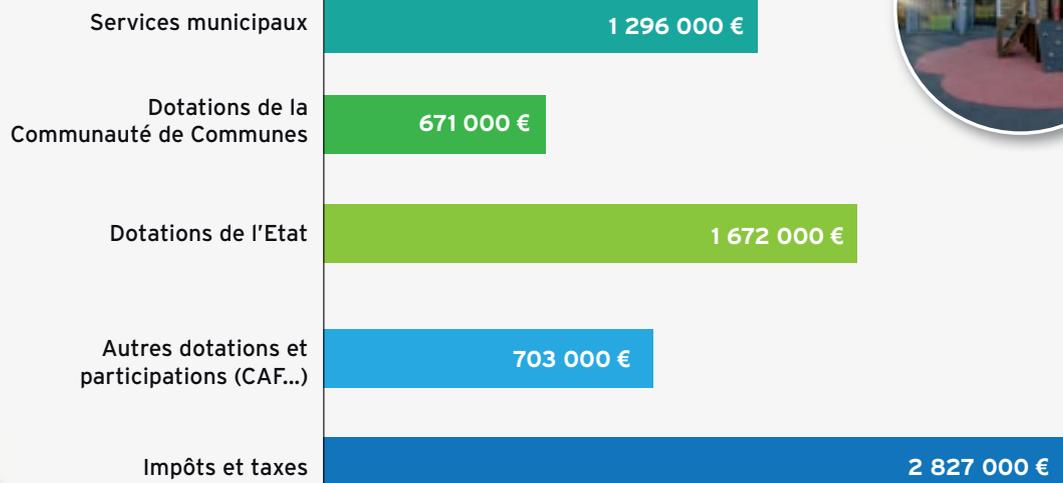
ENDETTEMENT DE LA COMMUNE (EN EUROS)



* Moyenne nationale des communes de même importance (5 000 à 10 000 habitants)

Compte administratif 2013

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 7 169 000 €



Excédent 2013
1,07 M €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 6 097 000 €

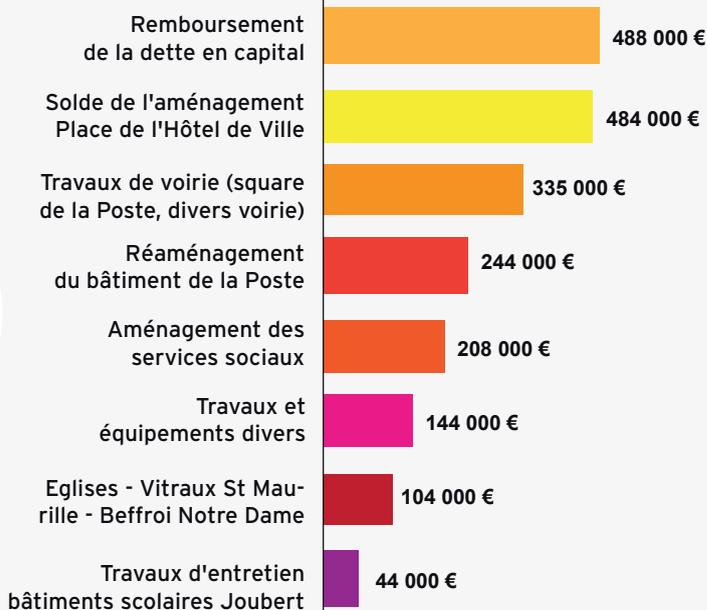


RECETTES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES EN 2013 2 051 000 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES EN 2013

2 051 000 €



Budget prévisionnel 2014

(budget primitif + décisions modificatives du budget + budget supplémentaire)

Dépenses 2 916 000 €



Recettes 2 916 000 €





Petit retour sur la résidence du groupe artistique Alice



- Seules les personnes qui ont osé franchir la porte de la caravane Papote et du studio Photos présents lors de diverses manifestations savent ce qui s'est passé au cours de la rencontre avec Denis Rochard et Virginie Frappard. C'est une belle collection de portraits, toujours présents dans la ville qui a pu être collée ou projetée sur les murs et façades de nombreuses maisons. Les habitants ont pu ainsi devenir acteurs du projet et participer à la vie culturelle.
- Pour cela, cette année, en partenariat avec Villages en Scène et avec le centre national des arts de la rue (CNAR de la Paperie à Angers), nous avons fait appel à la compagnie Alice de Nantes qui, par ses résidences successives sur la commune et le pays, a collecté des histoires, filmé et photographié des visages.
- Les 600 habitants, qui ont participé à cette déambulation garderont probablement un beau souvenir, parfois ému, de tous ces portraits photographiés ou filmés avec délicatesse, mis en valeur par des éclairages spécifiques, au gré des musiques instrumentales ou des voix cristallines à vous couper le souffle. Ce vendredi 29 août fut une très belle soirée chalonnaise.

Avant de revenir dans un prochain numéro sur cette aventure, il nous faut remercier le groupe artistique et ses comédiens, tous les habitants de cette ville qui ont accepté de passer dans le studio, tous les habitants qui ont accepté que soit collé sur leur mur ou leur façade de maison une affiche portrait, et bien sûr les bénévoles, qui ont répondu présent et qui ont pris le temps nécessaire aux répétitions pour assurer la poésie et la mise en lumière du parcours. Une mention spéciale à Katia et à Patrick.

Cette aventure n'est cependant pas terminée. Suite pour cette année avec le montage d'un polar. Mais de cela, nous aurons l'occasion d'en reparler.



Un nouveau souffle pour le cinéma de Chalonnnes

L'association « les Amis du Bon Cinéma » (ABC 49), qui gérait un réseau de salles dans 29 communes depuis de nombreuses années dans le département a malheureusement cessé son activité début avril. Afin d'assurer la continuité de ce service auprès de la population, la commune a opté pour la reprise en régie municipale de l'Espace-Ciné.

Un appel aux bénévoles a été lancé fin mars et déjà plus de quarante personnes ont répondu présent, originaires de Chalonnnes et des environs. Des bénévoles animés par leur passion du cinéma et leur envie de conserver cette salle de proximité. Les tâches à assurer sont nombreuses : de la programmation à la communication, de la billetterie à la projection, sans oublier la gestion des plannings pour assurer les tours de permanence, il n'y a pas le temps de s'ennuyer. Les contacts avec le diffuseur pour commander et récupérer les films, le montage des séquences, l'achat des affiches, la mise en page des programmes et la gestion des relations avec la trésorerie sont assurés par Pierre Pleyber, vacataire employé par la mairie comme régisseur de l'Espace-Ciné.

L'objectif du premier semestre était d'assurer la continuité. L'Espace-Ciné a ré-ouvert une semaine seulement après la dernière séance assurée par l'ABC49. Les films projetés ont été bien accueillis par le public et certains événements remarquables ont déjà eu lieu : la projection de « Lulu femme nue » en présence d'Étienne Davodeau, suivie d'un échange avec l'auteur de la bande dessinée qui a inspiré ce long métrage, et la projection de « La Guerre des Graines », enquête sur l'origine actuelle des semences.

L'ambition de l'équipe n'est pas de faire du cinéma un simple lieu de projection de films choisis au hasard mais de permettre un cinéma qui réponde aux attentes de la population, à toutes les tranches d'âge et à tous les goûts, tout en conservant le label "Art et essai", en lien avec le projet culturel. L'idée est notamment de multiplier les rencontres avec les réalisateurs-acteurs de la région. Certaines sont déjà en préparation : « J'demande pas la lune, juste quelques étoiles » en présence du réalisateur Robert Coudray (oncle d'une chalonnaise), « Du goudron et des plumes » en présence du réalisateur Pascal Rabaté, « Géronimo » en présence de l'un des acteurs (chalonnais !) et du réalisateur Tony Gatlif...

APPEL À BÉNÉVOLES

Plus les bénévoles seront nombreux et plus il sera facile de mener à bien ces projets. Y participer vous tente ? Pas besoin d'avoir de connaissance particulière, juste de l'envie ! Car vous serez accompagné dans la prise en main des outils, et nous y sommes tous arrivés ! N'hésitez pas à rejoindre l'équipe ; contactez Katia Dalaine ou Pierre Pleyber au 02 41 74 10 81 ou par mail : katia.dalaine@chalonnnes-sur-loire.fr ou espacecine@chalonnnes-sur-loire.fr



EN BREF

TRICOTE ET PAPOTE : LES TRICOTEUSES AU MUSÉE



Après avoir tricoté pour décorer la mairie lors de la Fête de la Musique, les tricoteuses se sont retrouvées autour d'un autre projet pour la Fête des Quais. Afin de trouver l'inspiration, elles ont passé un après-midi au musée Jean-Lurçat et de la Tapisserie Contemporaine. Elles sont revenues avec du bonheur plein les yeux, des idées plein la tête, et une grande envie de reprendre les aiguilles.

MÉDIATHÈQUE : EXPOSITIONS EN COURS ET À VENIR...

10 > 31 octobre : « Carnets de voyage », de Sabine Hautefeuille (dans le cadre du Festival 360° à l'Ouest).

7 novembre > 6 décembre : Antoine Culcasi (bronzes et peintures)

COUPS DE CŒUR MÉDIATHÈQUE-LUDOTHÈQUE



LECTURE JEUNESSE

Rana et le dauphin, Jeanne-A. Debats, Syros, 2013

Les parents de Rana travaillent sur un projet scientifique top secret. Rana devient très vite l'amie de Typhon, jeune dauphin cobaye. Récit court et bien mené qui s'intéresse aux limites de l'expérimentation sur les animaux et à l'intérêt de modifier le vivant. A partir de 8 ans.

MUSIQUE

Vélo va / Tôt ou tard, Dick Annegarn (auteur, compositeur, interprète), 2014
« J'aime cet espèce de minimum complet, évoquer des mondes avec peu de choses ».



ROMAN

La maison Zeidawi, d'Olga Lossky, Denoël, 2014
Très beau roman sur la filiation qui met en lumière le destin de femmes fortes où se mêlent secrets de famille et histoire du Liban. Intense et subtile.



JEU

Concept, créé par Gaëtan Beaujannot, Alain Rivollet
Plus besoin de parler pour communiquer ! Utilisez des illustrations et faites-vous comprendre ! Concept est un jeu d'ambiance et d'équipe à partir de 10 ans.



Festival 360° à l'Ouest

du 10 au 19 octobre



Le navigateur franco-sicilien Alessandro Di Benedetto sera l'invité d'honneur de cette édition !



La troisième édition de la biennale des rencontres et récits de voyage « 360° à l'Ouest » aura lieu du 10 au 19 octobre 2014 sur Chalonnes-sur-Loire et les sept autres communes du bassin de vie. C'est le navigateur franco-sicilien Alessandro Di Benedetto qui sera l'invité d'honneur de cette édition. Il lancera officiellement le Festival aux Jardins de l'Anjou de la Pommeraye le vendredi 10 octobre à 20h30. Il fera également un passage sur le quai Gambetta à Chalonnes, samedi 11 octobre entre 11h30 et 12h45, où il dédicacera le livre relatant son tour du monde sur un voilier de 6,50 m.

La commune de Chalonnes sur Loire accueillera par ailleurs quatre expositions ouvertes gratuitement au public les samedis 11 et 18 octobre et les dimanches 12 et 19 octobre de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, ainsi que le mercredi 15 octobre de 14h à 18h30 :

- *Girouettes, messagères des toits*, une centaine de pièces issues de la collection Suhard - Halle des Mariniers
- *Les oiseaux des grèves de Loire*, exposition pédagogique réalisée par la LPO49 et la maison de Loire en Anjou - Halle des Mariniers
- Sabine Hautefeuille, *portraits d'Ethiopie et autres carnets de voyage* - Médiathèque
- *Inoubliables rencontres*, exposition de photos de Joël Soleau et de sculptures animalières de Dominique des Cognets, proposée en partenariat avec la LPO49 - Office de Tourisme Loire Layon

Deux concerts sont également programmés : le samedi 11 octobre à 20h30 au cinéma, en partenariat avec Villages en Scène : Hay Babies et Yalta Projet, dans un registre indie pop (tarifs plein : 12€, réduit : 10€ et super réduit : 8€) ; le dimanche 19 octobre à 17h à l'église Saint-Maurille : Chœur de l'ONPL (tarifs adultes : 10€, enfants : 6€ / Pass 3 spectacles : 24€). La billetterie des spectacles est assurée par l'Office de Tourisme Loire Layon depuis le 1^{er} septembre.

De nombreuses autres animations gratuites autour du thème de la Loire sont également prévues durant le 2^e week-end du Festival, comme la venue au Quai Gambetta de la péniche « Et plus que l'air marin », qui accueillera notamment une signature par la romancière Danièle Sallenave de son « Dictionnaire amoureux de la Loire » (dimanche 19 de 15h à 16h30), mais aussi une sortie et une conférence de la LPO49 autour des oiseaux de Loire, la visite du chantier du gabarot, des chants de marins... sans oublier une conférence de Louis-Marie Plumejeau à l'occasion du 10^e anniversaire de l'Association des Amis de Compostelle en Anjou (au cinéma le jeudi 16 octobre à 20h30), une soirée de projection de courts métrages (au cinéma le vendredi 17 à 20h30) ou encore le désormais traditionnel atelier « Cuisines du Monde » (le samedi 18 de 14h à 17h ; 10€ sur inscription auprès de l'Association des Amis du Voyage).

Le programme complet du Festival est disponible sur <http://festival360alouest.blogspot.fr> ou en version imprimée à partir du mois de septembre en Mairie, à l'Office de Tourisme et dans les commerces de Chalonnes sur Loire.

Alors, à très bientôt pour de nouvelles aventures !



Team Chalennes Cyclisme se développe et se diversifie



CRÉATION D'UNE ÉCOLE DE VÉLO

Le club Team Chalennes Cyclisme existe depuis 3 ans déjà et n'a de cesse de se développer : une école de vélo a été créée pour cette rentrée 2014 (la 10^e en Maine et Loire). Ouverte à tous les enfants de 4 à 14 ans, cette école entend permettre la découverte de la pratique du vélo à travers trois disciplines fondamentales que sont le gymkhana (agilité et équilibre sur le vélo : slalom...), le cyclo-cross et les mini-sprints. « Il s'agit d'une nouvelle structure réellement qualifiée pour encadrer les enfants et dont l'objectif est d'appréhender l'outil pour être rapidement à l'aise et se faire plaisir à

vélo » explique Tony Charrier, président de l'association Team Chalennes Cyclisme. C'est Bruno Mimant, éducateur diplômé, qui encadre les séances d'activité qui ont lieu le mercredi après-midi de 14h30 à 16h30.

DES RÉSULTATS PROMETTEURS

Le club compte aujourd'hui 20 coureurs confirmés et le nombre de licenciés ne cesse d'augmenter. Avec 9 podiums et 5 victoires cette dernière saison, le Team se porte très bien et Timothée Lefrançois s'est même particulièrement illustré à Thouarcé le 22 juin dernier en décrochant le titre de champion régional VTT. Présenter une équipe au départ de l'épreuve

nationale Loire Layon de Chalennes d'ici un à deux ans est aussi un objectif du club. Fort d'une équipe de bénévoles qualifiés pour encadrer l'activité, le club est ouvert à tous et constitue un groupe de cyclo-sportifs performant ; le but étant de permettre à tout pratiquant de s'y retrouver dans cette activité physique exigeante. Le Team Chalennes Cyclisme invite donc tous les cyclo-sportifs désireux de rejoindre un groupe d'entraînement régulier à se manifester ainsi que toute personne souhaitant s'initier au cyclisme en compétition.



**DIMANCHE 28
SEPTEMBRE :
A VOS MARQUES !**

COURSES CYCLISTES
La grande journée cyclisme est renouvelée cette année encore par la Team Chalennes Cyclisme. Départ prévu à 11h00 rue du Coteau Moreau dans la zone industrielle de l'Eperonnerie pour les coureurs de la catégorie Minimes et à partir de 13h30 puis 15h30 pour les courses Pass/Cyclisme de niveau départemental (catégories D3 et D4 puis D1 et D2). Ces trois courses réuniront plus de 200 coureurs et devraient, comme chaque année, connaître un réel succès auprès des participants comme des spectateurs. Alors, venez nombreux encourager nos coureurs !!!

CONTACT

Tony Charrier, président de l'association
Team Chalennes Cyclisme

06 09 34 36 58 - tonycharrier.tcc@orange.fr
<http://teamchalennescyclisme.e-monsite.com>



1

BOUGEZ AU RYTHME DE SARABANDE !

L'association Sarabande vous propose cette année encore de nombreux cours de danses venues d'horizons divers.

1 - DANSE AFRICAINE, animée par Alex N'do accompagné de percussionnistes

Adultes : 1 vendredi sur 2 de 19h30 à 22h
Enfants : 1 vendredi sur 2 de 18h15 à 19h15

2 - ZUMBA, animée par Fleur Tharreau

Adultes : mercredi de 9h15 à 10h15
vendredi de 20h à 21h
vendredi de 21h à 22h
Ados et pré-ados : mercredi de 16h à 17h

3 - DANSE ORIENTALE, animée par Mathilde Polack

Adultes : lundi de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30



2



3

CONTACT

Tél. 02 41 68 20 81 / 06 85 20 06 13
ass.sarabande@orange.fr

Lavage de voiture
action d'autofinancement
le 15 juillet.



Le SPOT et les ZAPREM'S s'unissent

pour accueillir les jeunes, du collège au lycée !

Au cœur de cette union, deux animateurs - Yohann Latté et Thomas Raimbault - proposent de nombreuses activités de loisirs, en accueil libre ou à la demi-journée. Référents au quotidien, ils offrent aux jeunes la possibilité de s'investir : séjour en autonomie, dispositif « coup de spot », participation à des manifestations... et de trouver un lieu adapté à leurs envies.



Thomas Raimbault et Yohann Latté

CE QUI A CHANGÉ DEPUIS SEPTEMBRE

La structure jeunesse « Le spot » regroupe maintenant sous le même toit trois grandes tranches d'âge :

- Les 6^e et 5^e sont accueillis les mercredis après-midi et, pendant les vacances, les lundis, mercredis et vendredis après-midis.
- L'accueil des 4^e et 3^e se poursuit le mercredi et chaque après-midi des vacances scolaires. Les 4^e pourront désormais pousser la porte de la structure le samedi également, aux côtés des 3^e.
- Les lycéens restent accueillis chaque samedi et les après-midis des vacances scolaires.

Les CM2 sont quant à eux accueillis aux Goulidons, avec des activités et sorties adaptées.

Par ailleurs, la tarification utilisée l'année passée au Spot est aussi appliquée pour les 6^e-5^e depuis la rentrée.

POURQUOI CHANGER ?

Les 11-13 ans fréquentaient peu les Zaprem's pour plusieurs raisons : la simultanéité d'accueil avec les CM était mal vécue par les plus grands mais surtout, la tarification à la demi-journée ou à la journée complète avec des heures de début et de fin semblait trop rigide et ne pas correspondre aux attentes des jeunes et des familles. Une nouvelle année débute où chaque jeune aura donc sa place !

Yohann Latté, coordinateur et référent des 4^e, 3^e et lycéens
02 41 44 85 69 / 06 13 48 38 89 • lespot@chalonnnes-sur-loire.fr

Thomas Raimbault, référent des 6^e et 5^e
06 24 36 15 26 • les.zaprems@chalonnnes-sur-loire.fr

> N'hésitez pas non plus à consulter régulièrement le Facebook du SPOT !
<https://www.facebook.com/Lespotchalonnnes>



Vallon pont d'arc - séjour juillet

LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES ONT UN MOIS !

Après de nombreuses réunions de travail et de présentation publique concernant ce projet, les voici enfin arrivés et appliqués ; les nouveaux rythmes ont fait couler beaucoup d'encre mais pas encore celle des écoliers qui commencent seulement à prendre leurs marques dans cette nouvelle organisation. Depuis le 2 septembre, le personnel municipal de l'accueil périscolaire, du temps méridien, du centre de loisirs et des écoles publiques est mobilisé pour que les enfants soient accueillis dans des conditions optimales au regard des modifications d'horaires (cf. dossier spécial de juin). Le comité de pilotage qui a construit le projet se réunira prochainement pour faire un premier point d'étape et continuer à travailler sur la mise en place de modules d'animation spécialisés à partir de janvier.

Pour toute demande de renseignement, n'hésitez pas à contacter les services concernés :

CONTACT

Yasmina Bigot (périscolaire, pause méridienne) :
02 41 78 51 11 - periscolaire@chalonnnes-sur-loire.fr
Marie-Claire Hergué (centre de loisirs) :
02 41 78 03 58 - goulidons@chalonnnes-sur-loire.fr





L'été aux Goulidons !



Comme chaque année, plus de 500 enfants se sont succédés pour se ressourcer pendant deux mois aux Goulidons. Et lorsque les enfants ne sont pas au centre, ils sont près de 200 à se rendre en camps sur différents sites de la région autour de thèmes et d'activités aussi variés que le sport, la ferme, le cirque, la nature, le poney, festival de musique "Rock Ici Mômes".

Fin août, le traditionnel spectacle de fin d'été sur le thème de "Paris" a réjoui parents et enfants. Danses, chants et sketches ont permis de découvrir notre capitale sous différents aspects. Entre les bouches de métro, Montmartre, la Tour Eiffel et les marchands de journaux des bords de Seine, on s'y croyait ! Une belle soirée qui permet aux familles de découvrir le talent de leurs enfants et le travail accompli sur une semaine par une équipe d'animateurs surmotivés.

La saison s'est terminée avec les deux grandes sorties "Z'anima jeunes" au parc de l'Etang à Brissac-Quincé et au Puy du Fou.

EN BREF



OUVERTURE D'UNE CLASSE D'INTÉGRATION SCOLAIRE À CHALONNES

Aux dix classes de l'école Joubert, s'ajoute cette année une classe d'intégration scolaire (CLIS), destinée à l'accueil d'enfants présentant des troubles cognitifs. Le maire et le directeur de l'école ont ainsi répondu à une demande urgente de l'Inspection Académique, compte tenu d'un besoin réel sur le secteur (l'école ayant de plus la capacité d'accueil d'une telle classe).

Le poste d'enseignante spécialisée est confié à Astrid Brossard, qui accueillera jusqu'à douze enfants de 7 à 10 ans au sein de la CLIS, avec l'appui d'une assistante de vie scolaire Chalonnaise, Mme Pascale Richard. La CLIS est une classe d'intégration, les élèves partageront donc des activités communes avec les enfants des autres classes de l'école Joubert.

LE MULTI ACCUEIL FAMILIAL AUX GOULIDONS

Le 24 juin l'ensemble du multi accueil familial a profité du cadre verdoyant des Goulidons. Au programme jeux en plein air, pique-nique et bonne humeur sous le soleil. Une très belle journée appréciée par petits et grands.



ÉCOLE JOUBERT : CORINNE BLOQUAUX PREND LES RÊNES

Succédant à Philippe Jammes, Corinne Blocquaux a pris la direction de l'école publique Joubert à la rentrée. Après avoir été postière en région parisienne, elle reprend ses études pour accomplir son rêve : devenir institutrice. Prenant d'abord ses fonctions dans des quartiers difficiles de la banlieue parisienne, elle s'installe ensuite en Maine-et-Loire et devient enseignante puis directrice de l'école publique de Chaudefonds-sur-Layon. « Mes remplacements m'ont beaucoup apporté. J'ai été épatée par les pratiques pédagogiques de certaines écoles. Mais reprendre une direction me titillait. J'adore Joubert, il y a une vraie vie d'école, une équipe investie, dynamique, motivée. A Chalennes, il y a aussi une réelle volonté de la municipalité de soutenir l'équipe enseignante dans ses choix de modernisation ; une sorte d'alchimie opère et j'aime la polyvalence du poste de direction. »

DEUX NOUVELLES PERSONNES AU COLLÈGE PUBLIC SAINT-EXUPÉRY



Frédéric Marchand et Jean-Luc Buge

Frédéric Marchand, le nouveau principal succède à Bénédicte Gohard et Jean-Luc Buge remplace Bruno Deschamps en tant qu'adjoint gestionnaire et agent comptable.

Débutant sa carrière à l'éducation nationale en 1997 en tant que professeur d'Anglais, Frédéric Marchand a exercé les fonctions de principal puis de principal adjoint dans le Loiret pendant 14 ans avant de partir en 2011 au Japon sur un poste de proviseur adjoint au lycée français international de Tokyo. « *Originaire de Vendée, j'ai fait toutes mes études à Angers. Travailler ici est pour moi un retour aux sources puisque j'ai été expatrié deux fois : dans le Loiret et au Japon... Heureux d'être rentré pour être plus près de ma famille, de mes amis et en fonction dans un bel établissement avec une équipe dynamique (34 enseignants et 23 administratifs et techniques) qui compte 446 élèves agréables et courtois. De plus, je suis conquis par l'importance de la carte des langues, point fort de l'établissement !* »

Après dix-huit ans de carrière militaire dans les sous-marins, Jean-Luc Buge a choisi d'intégrer l'éducation nationale. Il a d'abord été secrétaire à l'agence comptable pour les établissements scolaires d'Anenis puis nommé en 2002 au rectorat de Nantes à la Direction du Système Informatique (DSI) « *J'ai eu envie de me rapprocher des élèves. Mes fonctions sont de gérer la comptabilité (de six établissements du département) et aussi ici, l'intendance, la sécurité et la restauration. Je remercie Bruno Deschamps, mon prédécesseur, qui a mené un travail remarquable pendant ses vingt-trois années de fonction. Ce collège a le meilleur taux de recouvrement du département*, j'arrive dans des charentaises, avec une équipe très agréable ; je vais travailler dans la continuité !* »

*pour le paiement de la restauration par les familles



Du 13 au 17 octobre 2014, semaine bleue et semaine du goût



Sous l'égide du CCAS, des habitants et des bénévoles d'associations se mobilisent pour préparer un programme pour la Semaine Nationale des retraités et personnes âgées.

TOUTE LA SEMAINE

Recueils sur les Bals d'Antan

Venez évoquer vos souvenirs de bals avec Katia du service culturel, plusieurs moments seront programmés au cours de la semaine dans différents lieux : Foyer Soleil, EHPAD de la corniche Angevine

JEUDI 9 OCTOBRE

Écriture du "menu d'Antan" à la façon d'autrefois avec des pleins et des déliés

A l'EHPAD de la Corniche Angevine • Ouverts à tous • inscriptions au Foyer Soleil ou à l'EHPAD.

MARDI 14 OCTOBRE à partir de 16h

Partage de savoirs sur le jardin autour d'un goûter à l'ancienne

Au Foyer Soleil, sur le temps d'accueil périscolaire.

De gros pains de six livres tout spécialement fabriqués par le boulanger, de la confiture maison, du chocolat et des tartines, ; et pleins d'autres surprises ! Mais avant cela, les enfants et les aînés inaugureront les quatre bacs à jardin partagés installés au Foyer Soleil. Les enfants ayant déjà un carré potager qu'ils cultivent tout au long de l'année avec les animateurs du périscolaire, ce sera l'occasion pour chacun d'échanger graines et conseils avec les anciens.

MERCREDI 15 OCTOBRE

Un mercredi récréatif et gastronomique intergénérationnel, d'hier et d'aujourd'hui

Au Foyer Soleil • *Au programme : décoration de la salle sur le thème du bal musette, repas d'antan sera animé par des chansons d'aujourd'hui et d'autrefois, partage de savoirs d'hier et d'aujourd'hui, jeux d'antan et d'aujourd'hui et des chansons chantées par les enfants et les personnes âgées. L'après-midi sera consacrée aux jeux d'antan et d'aujourd'hui (chaque génération faisant découvrir à l'autre ses jeux).*

Inscriptions au Foyer Soleil jusqu'au 3 octobre (4€). Les places seront limitées.

VENDREDI 17 OCTOBRE de 13h30 à 15h30

En petit train : « Chalonnais d'hier et d'aujourd'hui »

Départ du Foyer Soleil avec halte à l'EHPAD.

Inscriptions sur l'un de ces deux sites.

Dans le courant de la semaine

Echanges avec les enfants des écoles sur « Ecole d'autrefois et jeux sur la cour de l'école »

Venez participer à un temps d'échange autour des souvenirs avec les enfants des écoles. Nous recherchons des personnes qui souhaiteraient participer à ces rencontres ; N'hésitez pas à apporter des objets et/ou des photos concernant l'école d'autrefois et les jeux sur la cour de l'école.



Le Foyer Soleil, la chambre d'agriculture, la MFR, le collège, l'EHPAD et les associations des Parents d'élèves des écoles privées et publiques vous proposent deux temps forts « Du bonheur dans l'assiette de nos enfants ».

SAMEDI 11 octobre de 10h à 15h

Au Foyer Soleil : Portes ouvertes de la cuisine centrale

La cuisine centrale du Foyer Soleil ouvre ses portes aux parents, enfants, professionnels de la petite enfance, résidents... Venez découvrir les coulisses de la préparation des repas pour les enfants des écoles de Chalonnais, de la maison de l'Enfance et les résidents du Foyer Soleil. Visite guidée : les cuisiniers vous feront découvrir le four d'1m90, les chambres froides, les plaques de cuisson de 50 cm de diamètre... Un univers qui mijote toute l'année, épluche, cuit, de plus en plus de produits frais, locaux et bio. Une collation sera préparée par les cuisiniers pour vous faire découvrir certains plats confectionnés dans l'année. Exposés dans la salle du restaurant, retrouvez les dessins des enfants des Goulidons et des TAP qui auront travaillé sur le logo « Bien manger au quotidien » : concours du meilleur logo ! Des producteurs associés présenteront leur exploitation grâce à une exposition photos, des dégustations et des présentations de leurs produits.

MERCREDI 15 octobre à 20h

Salle du restaurant du Foyer Soleil : Rencontre et échange autour de l'alimentation de l'enfant

Qui ne s'est pas déjà interrogé sur l'alimentation de son enfant : pourquoi avant mangeait-il bien les tomates et qu'aujourd'hui, à 6 ans, il affirme : « c'est pas bon » ? Pourquoi refuse-t-il de nouveaux aliments avant même de les avoir goûtés ? Et pourquoi est-ce la saveur sucrée qui remporte tous les suffrages ?

Autant de questions que Laurence Schmitter, auteur d'ouvrages pédagogiques et de conseils éducatifs sur l'alimentation de l'enfant, se propose d'éclairer avec humour. Elle partage sa connaissance scientifique et son expérience avec simplicité ; simple mais éclairant.

Elle propose trucs et astuces pour donner envie aux petits comme aux plus grands de découvrir des aliments variés. A l'issue de cette rencontre le groupe du « Bien manger au quotidien » vous proposera une collation originale avec des produits locaux.

Ouvert à tout parent curieux et professionnel de l'enfance.

RENSEIGNEMENTS
CCAS • 02 41 74 10 82

Programme disponible au CCAS, au Foyer Soleil et en Mairie





Travaux

Foyer Soleil



MAINE ET LOIRE HABITAT a engagé des travaux portant essentiellement sur la rénovation énergétique des logements du Foyer Soleil et la mise en sécurité de certains accès. Construits en 1977, les logements, avaient besoin d'améliorations pour le confort de nos anciens.

Un diagnostic énergétique a été réalisé permettant de cibler les points essentiels pour faire des économies d'énergie, notamment par la modernisation des appareils :

- Convecteurs nouvelle génération
- Sèche-serviettes dans les salles de bains
- Nouvelle V.M.C.
- Changement des chauffe-eaux de plus de 5 ans
- Changement des interrupteurs, des prises électriques et des luminaires
- Motorisation des volets électriques dans les studios

Mais aussi par l'isolation thermique :

- Rajout de laine de verre dans les combles de l'immeuble et des petits pavillons
- Isolation thermique des garages.

En trois mois les 28 studios ont été refaits, ainsi que « l'atelier des dames » et la laverie. Depuis le 1^{er} septembre une nouvelle tranche de travaux a commencé dans les pavillons avec garage situés aux Courtils et se terminera à la fin du mois. Puis ce sera au tour des pavillons allée Jean-Jacques Rousseau et enfin nous terminerons par ceux de l'allée du Parc et de la place du 19 mars 1962. Fin des travaux en mars 2015. Les locataires qui ont déjà bénéficié de travaux sont très satisfaits des équipes et du travail effectué.

Pendant ce temps, des travaux extérieurs de mise en sécurité et d'accessibilité autour de l'allée du Parc seront réalisés pour permettre un meilleur accès des personnes à mobilité réduite dans les pavillons.

LE CCAS PROPOSE DES AIDES FACULTATIVES

CULTURE ET SPORT

Pour permettre aux enfants de pratiquer l'activité culturelle ou sportive qu'ils souhaitent dans une association de Chalonnais, le CCAS peut prendre en charge une partie de l'adhésion, selon le quotient familial.

Tranche Quotient familial	Reste à charge pour la famille
0 à 460 €	20,00 €
461 à 510 €	30,00 €
511 à 560 €	40,00 €
561 à 610 €	50,00 €

CANTINE

Pour les familles qui ont un quotient inférieur à 460 €, le CCAS peut prendre en charge une partie des frais de restauration scolaire. La participation de la famille sera à hauteur de 0,50 € par repas et par enfant.

AIDE ALIMENTAIRE

Pour les familles ayant un quotient inférieur à 460 € ou étant en situation financière ponctuellement difficile, une aide alimentaire peut être attribuée.

AUTRES AIDES :

EAU, ÉNERGIE, TRANSPORT, ACCUEIL DE LOISIRS...

Ces aides concernent les postes sensibles du budget familial (eau, énergie, transport, accueil de loisirs...). Elles sont attribuées en fonction des ressources de la famille et pour les personnes résidant à Chalonnais depuis au moins un an. Certaines aides ne sont possibles qu'après avoir effectué des démarches auprès des travailleurs sociaux de la Maison Départementale de la Solidarité (Tél. 02 41 79 75 10). Une commission permanente étudie les dossiers. Les aides peuvent être attribuées sous forme de secours ou de prêt, avec une prise en charge totale ou partielle.

LOGEMENTS SOCIAUX

Le CCAS assure la constitution et le suivi des dossiers de demandes de logements sociaux situés à Chalonnais.

DOSSIERS DISPONIBLES AU CCAS

- AIDE SOCIALE pour les personnes âgées ou en situation de handicap
- ADAPA (Allocation départementale d'autonomie des personnes âgées)
- MDA (maison de l'autonomie) : diverses aides pour adultes et enfants en situation de handicap, cartes de stationnement, d'invalidité, reconnaissance de Travailleur Handicapé
- Aide juridictionnelle
- Allocation logement

CONTACT

CCAS Centre Communal d'Action Sociale
4, rue des Poilus

02 41 74 10 82 - ccas@chalonnais-sur-loire.fr



ARC : PROGRAMME DE FIN D'ANNÉE

L'association des retraités Chalonnais vous propose pour la fin de l'année :
 18 octobre : loto au Foyer Soleil
 30 octobre : Ninie Paulo à la Halle des Mariniers
 28 novembre : matinée festive au Foyer Soleil
 17 décembre : bal à la Halle des Mariniers



REPAS DES AÎNÉS

Retenez d'ores et déjà la date du repas des Aînés qui se déroulera le **15 novembre 2014**.

Il sera animé par le Duo Chantal Voisine et Pascal Jasinski.

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

La collecte de la Banque alimentaire aura lieu les **28 et 29 novembre 2014**. Tous les bénévoles sont les bienvenus.

CONTACT

CCAS
Tél. 02 41 74 10 82



Vie associative : la municipalité encourage le bénévolat



En aidant près de 100 associations et clubs, l'équipe municipale souhaite permettre à chacun, quel que soit son âge et son quartier, de pratiquer des activités sportives, de loisirs ou culturelles dans les meilleures conditions ; ces activités qui nous apprennent à mieux vivre ensemble au quotidien.

Lors du précédent mandat, l'équipe municipale a permis la création d'une maison des associations, la mise en place d'une ligne de crédit annuel pour l'entretien et le renouvellement des équipements sportifs et associatifs ainsi que la mise en place d'un forum des associations, tous les deux ans, pour créer du lien entre associations, Chalonnais et élus. « Vivre ensemble » est la colonne vertébrale de la politique municipale, visant notamment à la vitalité de toutes les associations chalonnaises. Or, il apparaît que nombre d'associations manquent d'informations, notamment dans la méthode pour attirer de nouveaux bénévoles. D'un côté, certaines associations ont des besoins identifiés et de l'autre, des personnes disponibles souhaiteraient s'investir mais ne savent pas toujours comment s'y prendre. Lors du conseil municipal du mois de juillet, il a été décidé l'adhésion de la Ville de Chalonnnes à France Bénévolat. Cette association se propose d'orienter les bénévoles, d'accompagner les associations et de valoriser le bénévolat, ce qui permettra de mettre en place une méthodologie adaptée pour répondre aux besoins réels des associations chalonnaises. Le premier rendez-vous a eu lieu lors du forum des associations le 6 septembre dernier ; la ville avait alors invité tous les membres de bureau des associations à une rencontre avec France Bénévolat ; première étape d'un travail à long cours qui promet de porter ses fruits.

Calonn'anim : rejoignez-nous !

Vous avez du temps, des compétences ou de l'expérience et vous aimeriez vous investir dans l'animation de votre commune ? Nous avons besoin de vous ! L'association Calonn'anim dynamise régulièrement la ville en organisant sur l'année de nombreux événements phares tels que le Festival de BD, le Marché aux Fleurs ou encore le Réveillon Solidaire. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe et vous investir sur l'une ou plusieurs de ces manifestations, n'hésitez plus !

CONTACT

calonnanim@gmail.com • gael.garnaud@chalonnnes-sur-loire.fr

HOMMAGE À JEAN MULOT, PAR ALAIN POIRIER, ANCIEN MAIRE (1977-1995)



Au service de la commune et de ses habitants durant six mandatures de 1965 à 2001, sans doute un record chalonnais, Jean Mulot nous a quittés le 19 juillet dernier, à l'âge de 78 ans.

"Il n'était pas homme à revendiquer, ne réclamait pas, il fallait aller vers lui, mais quand il avait accepté, on pouvait être certain de sa fidélité et assuré que les missions confiées seraient parfaitement accomplies. Homme du bâtiment d'une grande compétence, les pieds sur terre, grand travailleur, il avait aussi un rude bon sens et l'exprimait en toute franchise sans aucune circonlocution. Ce qui pouvait passer aux yeux de certains pour de la rudesse,

n'était que la manifestation d'une grande pudeur et d'une grande honnêteté intellectuelle. C'était un homme de grandes qualités humaines. Ces qualités, il les a mises au service de son entreprise. Il fut en effet compagnon puis patron d'une société coopérative ouvrière ; il les a mises aussi au service d'autres structures associatives, avec engagement. Mais surtout, il en a fait profiter toute la population chalonnaise, tout au long de ses trente-six

années d'élu communal. Au nom des conseillères et conseillers municipaux et des maires qu'il a côtoyés nous souhaitons le remercier de nouveau pour tout ce qu'il a fait pour notre commune en y consacrant beaucoup de temps, remplissant aussi des tâches pénibles trop souvent ignorées, étant toujours disponible.

Nous sommes tous fiers et reconnaissants de ce qu'il a réalisé pour ses concitoyens. **Merci encore."**

DÉPARTS EN RETRAITE



Le gendarme Dominique Désiré a pris sa retraite. Arrivé il y a 9 ans comme adjudant, il repart major après avoir commandé la brigade de Chalonnnes et de Saint-Georges-sur-Loire. Il rejoint la Vendée, qu'il affectionne particulièrement pour y avoir travaillé pendant 20 ans. Ses projets : s'adonner à la pêche à pied et au jardinage, un beau programme !



De même, Claude Moreau prend une retraite bien méritée et quitte le service de la police municipale après plus de 20 ans de bons et loyaux services pour la Commune. En décembre 1996 il se voit confier des missions de police municipale, prêtant à ce titre serment devant le juge d'Instance de la Ville d'Angers. De nombreux amis, collègues, élus et anciens élus sont venus l'entourer le 12 septembre dernier lors de sa cérémonie de départ. Nous lui souhaitons désormais une paisible retraite.



Courant Août, Tatiana Bellanger a quitté son poste d'adjointe à l'enfance et à la jeunesse à la Ville pour suivre son mari à Bruxelles, appelé vers de nouvelles fonctions professionnelles. Nous la remercions pour son dynamisme et son engagement, notamment sur le dossier des nouveaux rythmes scolaires. Nathalie Cante la remplace dès à présent.



Quartier Saint Brieux

A noter que « Brieu- » s'achève indifféremment par un « x » ou par un « c »...

RUE DE SAINT-BRIEUX

De la place de l'Hôtel de Ville à la rue des Sables.

Quel rapport peut-il y avoir entre la ville de Saint Brieuc, préfecture des Cotes d'Armor et notre Saint Brieux chalonnais ? Aucun ne semble-t-il, si ce n'est que vers 851, les reliques de Saint Brieuc furent transportées dans la chapelle de Saint Serge d'Angers, par le roi Erispoë, pour les sauver de la fureur des Normands. Elles réintégrèrent la ville de Saint Brieuc en 1210, à la suite d'une importante cérémonie à l'abbaye de « Saint Serge - Saint Brieuc », nom que l'édifice angevin a porté le temps de sa possession des reliques. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que le nom du saint breton fut associé aux nombreuses dépendances chalonnaises de cette abbaye.

Vers 1040, Hubert de Vendôme donna aux moines de Marmoutier deux terres dont l'une, appelée Palesus, est devenue par la suite Saint-Brieux, proche du ruisseau de l'Armangé et du Layon. Les moines s'installèrent donc à Palesus, qui a donné le nom « palais », nom qui désignait autrefois le siège d'une institution, peut être celle des « Maires du Palais » qui, sous Dagobert I^{er} (vers 639) étaient les plus hauts dignitaires après le roi, chargés de commander l'exploitation du domaine royal.

En 1751, les religieux de Saint-Serge demandent au pape l'autorisation d'aliéner « la closerie de Saint-Brieux », encore appelée « la closerie Saint-Serge » à

Chalonnais. A la suite de l'accord papal, l'ancien corps de bâtiments et sa closerie furent reconstruits par les religieux de Saint-Serge, en 1774. Le tout fut vendu comme bien national en 1791 à un sieur Brouillet. Ce dernier le revendit à Jean-Antoine Vial qui, pressé par ses créanciers, le revendit le 3 octobre 1809 (acte du notaire Royer, demeurant à Angers).

Autrefois, une fontaine voisine, entourée d'une margelle circulaire en moellons, fournissait une eau de couleur nacrée, que l'on disait minérale. Elle existait encore en 1900 « située dans le chemin creux des Sables », et s'appelait la fontaine de Saint-Brieux. Un sieur Barrault y fit dresser une croix vers la fin du 16^{ème} siècle, vraisemblablement au carrefour de la planche de l'Armangé et du chemin de Saint-Brieux.

RUE DU PORTAIL DE PIERRE

Du chemin du portail de Pierre à l'avenue de la Couperie. Dénommée en 1978.

C'est une vieille appellation que l'on retrouve dans nos archives depuis 1560 et qui pourrait évoquer un ancien vestige mégalithique. Toutefois, il existe un procès verbal avec plan, datant de 1758, qui définit les droits de passage des différents propriétaires d'un terrain, situé près de Saint-Brieux, dans lequel se trouve un « portail d'ancienne construction nouvellement enduit de chaux, où est une porte neuve à claire voie, fermant à clef... ». Le plan porte en titre « Clos du Portail de

Pierre ». Ce portail est donc sûrement une ancienne construction en pierre, sans doute assez imposante pour avoir mérité ce nom, et non pas un ancien vestige mégalithique...

ALLÉE DU PARC

Par l'Avenue Gayot.

Dénommée en 1978, en souvenir du parc de la famille Rousseau sur lequel furent construits les maisons et l'immeuble du Foyer Soleil pour les personnes âgées. Sur cet emplacement, en 1830, ce n'étaient que des vignes et à la place de la bibliothèque municipale, ce n'étaient que des champs. Dans le haut du parc, à l'angle de la rue des Sables et de l'avenue du 11 Novembre, se trouve l'une des anciennes entrées de la propriété, qui était fermée par un portail en fer (aujourd'hui supprimé), auprès de laquelle se trouve une petite croix en pierre, posée sur un socle. Cette croix figure dans de nombreux textes, comme point de repère pour les actes notariés, appelée « la croix basse » : « Le chemin de la croix basse qui fait suite à celui qui part de la place Notre Dame et qui aboutit à la route de Saint Laurent » (1872). Cette croix fut érigée par un sieur Barrault, vers 1680. Il habitait le quartier et possédait des vignes et un pressoir, le tout dépendant de la seigneurie de Grésigné.

Le mot de l'opposition

A quoi peuvent bien servir les élus de l'Opposition ?

Curieuse question que peuvent se poser les 6 élus de l'actuelle minorité municipale dont 5 élus pour la première fois en mars dernier.

Nous savons bien que nous avons été élus au suffrage universel, que nous avons reçu un mandat comme tous les autres élus du conseil municipal. Nous savons que nous avons reçu 46,33 % des voix des chalonnais et que nous sommes dans la minorité.

Nous sommes animés par l'envie de participer, de proposer et ne voulons pas nous opposer pour nous opposer. Dans cet état d'esprit nous avons souhaité afficher cette volonté participative en rencontrant Madame le Maire et 3 des ses adjoints en début de mandat.

Aujourd'hui nous sommes toujours dans l'attente et n'avons pas vu naître le débat souhaité.

Illustrons nos propos par un exemple parmi tant d'autres (tels que la réorganisation de la police municipale, ou l'implantation du futur pôle santé) : des questions nous sont posées concernant la commercialisation de la zone du Marais. Ce sujet avait été évoqué en commission, une liste relativement précise des occupants potentiels nous avait été alors communiquée. Quelques jours plus tard, des bruits ont circulé évoquant d'autres arrivants. Nous avons décidé d'évoquer ce sujet en conseil municipal et sommes alors surpris de l'agacement provoqué par sa simple réévocation. Insistant pour qu'une mise à niveau d'information soit réalisée lors de ce conseil municipal, nous apprenons que de nouveaux arrivants sont effectivement envisagés et que d'autres évoqués lors de la commission ne sont plus nommés.

A quoi peuvent donc servir les élus de l'Opposition s'ils agacent ou s'ils reçoivent des informations partielles voire contradictoires lorsqu'ils évoquent un dossier ?

Nous souhaitons simplement être au même niveau d'information que certains de nos collègues élus pour participer, approuver, critiquer s'il le faut mais en tout état de cause « connaître et ne pas subir ».

D'aucuns s'abritent derrière la confidentialité des affaires de façon injustifiée, pensant que certains élus sauraient mieux que d'autres assurer la discrétion nécessaire pour servir l'intérêt général.

Nous pensons quant à nous pouvoir assurer la confidentialité des échanges, dans le cadre d'une réunion à huis-clos si la situation l'impose.

Il s'agit tout simplement de l'expression normale d'une gestion démocratique et transparente des affaires publiques.

Toujours convaincus par notre véritable engagement participatif, mais décidés à ne pas subir la dilution voire même la rétention de l'information, nous solliciterons dans la continuité de notre action, dès le mois de septembre, un échange avec les représentants de la Majorité actuelle.

C'est dans l'obstination et dans la ténacité, pour tout dire dans la fidélité à nos engagements que nous pouvons servir nos idées mais avant tout l'intérêt général.

Thierry BLANCHARD, Florence DHOMMÉ, Jean-Claude SANCEREAU
Betty LIMOUSIN, Alain MAINGOT, Gwénaëlle LAGADEC

Le mot de la majorité

Une gestion rigoureuse des finances

La situation économique morose et le contexte extrêmement tendu des finances publiques (dette de l'Etat, déficit structurel...) conduisent à des politiques de réduction des dépenses publiques et amènent de nombreux gouvernements à prendre des mesures drastiques en termes de dotations*.

En France, les collectivités locales sont directement impactées par ce contexte, soit par les efforts qu'on leur demande pour contribuer à la réduction des dépenses publiques, soit parce que l'Etat diminue sensiblement l'enveloppe de leurs dotations.

Après un gel des dotations en 2013, l'année 2014 connaît pour la première fois une baisse de 1.5 milliards à l'échelle nationale, pour atteindre sur la période 2014 - 2017 un montant cumulé de 28 milliards d'euros. Même si les collectivités sont prêtes à participer sérieusement à l'effort national, il n'en résulte pas moins que cette baisse conséquente risque d'entraîner des difficultés sur la gestion budgétaire des collectivités et donc sur le service rendu aux usagers. L'Association des Maires de France a interpellé le gouvernement sur l'impact des mesures annoncées et lui demande de réexaminer la baisse des dotations.

Ainsi, pour la Commune de Chalonnnes-sur-Loire, après les produits des impôts (environ 3.5 millions d'euros), les dotations de l'Etat constituent le second poste de ressources, soit plus de 1.6 millions d'euros, dont environ 1 million d'euros pour la seule dotation globale de fonctionnement.

Concrètement, la baisse de ces dotations devrait entraîner une diminution de l'excédent de fonctionnement de la Ville, donc de sa capacité d'autofinancement, utilisée pour financer les investissements. Notre objectif étant de contenir l'endettement de la commune, donc de limiter le recours à l'emprunt, l'une des conséquences de la restriction des ressources budgétaires est la diminution du volume des investissements dans les prochaines années. Lorsque l'on sait que les collectivités portent plus de 70 % des investissements publics civils, on comprend aisément l'inquiétude du tissu économique (entreprises du BTP...) et l'impact négatif sur l'emploi. D'où l'idée de chercher à étaler sur une période plus longue l'effort national à réaliser.

L'autre conséquence va se porter sur les dépenses de fonctionnement qui devront être analysées au regard de leur nécessité absolue et de la notion même de service public. L'analyse fine des comptes, entreprise depuis le précédent mandat, va s'amplifier et devra aboutir à des choix budgétaires structurels (mutualisation, transferts de compétences vers la Communauté de Communes, diminution ou arrêt de certains services...).

Les défis sont importants, mais nous pouvons nous appuyer sur des bases solides et saines des finances de notre commune, ce qui nous rend confiants dans la réussite du travail à accomplir. Celui-ci sera mené en associant l'ensemble des conseillers, notamment ceux siégeant à la commission municipale « Economie - Finances » pilotée par Bruno DESCHAMPS.

L'équipe de la majorité municipale

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus de Conseil sur notre site internet www.chalonnnes-sur-loire.fr, rubrique « découvrir Chalonnnes »

PROCHAIN MAGAZINE EN DÉCEMBRE 2014

Si vous souhaitez faire paraître des informations, les articles et photos doivent être déposés pour le **10 octobre 2014**, dernier délai, à l'accueil de la mairie ou par mail à communication@chalonnnes-sur-loire.fr.



BUCHER vaslin

**Spécialiste
du matériel de vinification**

- Réception de vendange : tri optique, éralloirs pendulaires, ...
- Pressurage : pressoirs pneumatiques, sous gaz inerte, verticaux.
- Filtration tangentielle des bourbes, des vins et des fonds de cuve

Bucher Vaslin S.A.
Rue Gaston Bernier - 49290 Chalonnes sur Loire
Tél. 02 41 74 50 50 - www.buchervaslin.com



Centre Perche - Pays de Loire
71 avenue des Maraichers
49400 ST-LAMBERT-DES-LEVEES
Service Clients : 02 44 71 05 50
Intervention 24H/24 et 7J/7 : 02 44 71 05 58

Acteur du développement durable des territoires

www.saur.com

Eau - Propreté - Logement - Travaux - Multiservices - Loisirs



PORTAR SARL

MÉTALLERIE
Portails, rambardes...

SERRURERIE
Dépannage

SOUDURE
FORGE

Z.I. - 24, rue de l'Eperonnerie
49290 CHALONNES-SUR-LOIRE
Tél. 02 41 74 96 00 - Fax 02 41 74 94 74



Tharreau

énergies et services

- Pompes à chaleur (géothermie-aérothermie)
- Eau Chaude Solaire
- Photovoltaïque
- Chaudières Bois-énergies
- Isolation - Ventilation
- Électricité

Le concept BAIN / DOUCHE
Votre Salle de Bain est bien de mieux fonctionner

- Adaptabilité
- Rénovation
- Aménagement
- Simulation 3D

CHALONNES - LA POMMERAYE
02 41 77 85 85 E-mail : tharreau.es@orange.fr



Serviennergies

Maintenance des énergies

La maintenance, la mise en service le contrôle détaché* pour les pompes à chaleur (aérothermie et géothermie)
La climatisation, les chambres froides (suivi des contrats d'entretien)
Le service aux énergies renouvelables (solaire, bois...)

8 bis, rue du Chêne Galant • Tél. : 02 41 77 35 13
Port. : 06 17 46 42 64 • serviennergies@gmail.com



Agences D.LORY & E.SZYMANEK

ASSURANCES - PLACEMENTS
PARTICULIERS - ENTREPRISES

20 rue Carnot
CHALONNES-SUR-LOIRE
02 41 78 28 78

mma.chalonnese.com
www.arias.fr

VARADES - 02 40 98 39 33
LE LOUROUX BÉCONNAIS - 02 41 71 46 00
N° ORIAS 13010200 - 13010198 - ACPR - 61 rue TAITBOUT 75436 PARIS CEDEX 9



Fabrice Ferraille

Maître Artisan Diplômé de l'École Supérieure de Couverture

COUVERTURE
Tous styles et tous matériaux

Allée du Coteau Moreau
49290 Chalonnes sur Loire
fabrice.ferraille@wanadoo.fr

Tél./Fax : 02 41 78 84 26
Portable 06 81 47 93 57



Didier Rorteau

26 Route de l' Eperonnerie
ZA du Raboulin
49290 Chalonnes sur Loire
Tél. : 02 41 66 32 58

didier.rorteau.couverture@wanadoo.fr

ARTISAN COUVEUR ZINGUEUR



du TEMPS LIBRE

Services à la personne à domicile

Offrez-vous du confort en nous confiant vos tâches ménagères!

Une équipe professionnelle à votre service :

- Entretien de la maison
- Repassage
- Garde d'enfants (+3 ans)
- Aide aux devoirs
- Ménage de printemps

Tél. : 02 41 68 07 60 06 27 64 24 70 06 50 67 31 50
6, rue Déserte - Chalonnes sur Loire - dutempslibre@gmail.com



PROCHE de chez VOUS



UNITÉ MOBILE de déshydratation des boues AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Vidange de toutes fosses
Curage, débouchage, canalisations
Bac à graisse - Puits - Cuves fuel
Détection canalisations
Passage caméra
Étanchéité, test à l'air, test à la fumée

TOUS TRAVAUX DE POMPAGE Intervention rapide avec véhicules légers 7J/7 06 08 97 60 68

DEVIS GRATUITS pierrotgarcia@wanadoo.fr

ST GEORGES SUR LOIRE
Lieu dit la Gare Tél. 02 41 39 57 92
vao-vidangeangevineouest.com



Michel Thierry

Opticien diplômé

Pour tous.
VOTRE 2^e PAIRE OFFERTE
(voir conditions en magasin)

Vous allez vous aimer

18, rue Nationale
49290 CHALONNES S/LOIRE

Tél. : 02 41 78 29 22
optique.thierry@wanadoo.fr



MENUISERIE

BOIS PVC ALU

GAUBERT - **BAZANTÉ**
Jean Jacques
06 20 44 48 02 06 20 44 47 96

La passion de la qualité

Charpentes - Extensions - Maisons ossature bois - Fenêtres Portails de garage
Menuiseries Bois, Alu, P.V.C. - Aménagements combles - Escaliers
Cuisines - Meubles - Parquets

Tél. 02 41 78 17 06
www.gaubert-bazante.com 14, avenue de la Gare - Chalonnes / Loire

Vous souhaitez vous faire connaître ou faire passer un message ?
N'hésitez pas à contacter Myriam Bouchaud,
notre prestataire en charge de la régie publicitaire :
myriam-pub@bouchaud.fr • Tél. : 06 85 21 18 73

PIZZA Tempo

1 PIZZA ACHETÉE* = 1 OFFERTE

02 41 800 900

13, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - 49290 CHALONNES

LIVRAISON À DOMICILE

De 11h00 à 14h00 / de 18h00 à 22h30 / 7j/7

LERAY SECURITE

- Alarmes vol & incendie
- Vidéosurveillance
- Contrôle d'accès
- Automatismes

Installation et maintenance
détection d'intrusion & vidéosurveillance

Dépannage 24h/24 02 41 74 90 10

8 avenue Jean Robin - 49290 CHALONNES S/LOIRE - Fax : 02 41 78 09 77 - Site : www.leraysecurite.fr

"Tous vos projets sur mesure"

mæstria Jean Christophe PRUÉ

37 rue du Vieux Pont - 49290 Chalonnnes sur Loire

tél. : 02 53 20 62 37 - fax : 09 74 44 10 41 - mob : 06 08 50 68 76

www.maitre-doeuvre49.com

MEMBRE DE LA CHAMBRE NATIONALE DES ARCHITECTES AGREES - MAITRES D'OEUVRE - NETRELIERS - EXPERTS

Intermarché SUPER

Bonne rentrée avec Intermarché

leDRIVE www.ledriveintermarche.com

LUNDI AU SAMEDI 8H30 - 20H

CHRISTINE NAUDEAU
AGENT GÉNÉRAL

Auto-Moto
Habitation
Santé
Assurance Vie
Epargne
Protection de la famille

Particuliers, Professionnels, Associations...

Connaissez-vous tous les avantages des contrats AXA ?

réinventons / notre métier AXA

1, place de l'Hôtel de Ville - Chalonnnes sur Loire
Tél. 02 41 78 02 59 - agence.nauveau@axa.fr

RS **TÉLÉSURVEILLANCE**

RELAYS - SÉCURITÉ interventions surveillance vidéo

Autorisation n° AUT-049-2112-11-12-20130356334

24h/24 02 41 44 30 30

277 rue Saumuroise - 49000 ANGRERS - Fax : 02 41 44 30 31 - Site : www.relaissecurite.fr

Électricité
chauffage électrique domotique - biotique

Énergies renouvelables
aérothermie - géothermie - plomberie

Solaire
photovoltaïque
chauffe eau solaire éolien

Ets THOMAS

Hall d'expo permanent

www.thomas-electricite.com

Z.I. - 2, rue du Chêne Galant - 49290 CHALONNES-SUR-LOIRE - Tél. 02 41 78 14 57

Ramonnage Démoussage Pose de Vélux Neuf et Rénovation

COUVERTURE ZINGUERIE BARDAGE

PITON Jérôme
14, rue Mathilde Chollet
49290 CHALONNES S/LOIRE
Tél. 02 41 92 12 46
jerome0409@live.fr

bois création s.a.r.l.

CHARPENTE - OSSATURE BOIS
MENUISERIES BOIS, PVC, ALU-ESCALIER

ZI - 6 rue Lucien Frémy - 49290 CHALONNES/LOIRE
Tél. 02 41 78 21 90 - Fax 02 41 78 28 16

POMPES FUNÈBRES • CRÉMATION • ACCÈS CHAMBRE FUNÉRAIRE
CHALONNES SUR LOIRE • Tél. 02 41 78 03 55

AMBULANCE CHALONNES
VSL - TAXI
SARL BOULISSIERE et NOËL
Chalonnnes/Loire • 02 41 78 01 21

Ormat - Tessier
Grande exposition de monuments et articles funéraires
Route de Chemillé (face au cimetière)
CHALONNES S/LOIRE • 02 41 78 21 78